



REGLEMENT

Saison 2025-2026

1. CRITERES DE PARTICIPATION

1.1. Licences

Seuls peuvent être admis à participer à une étape les joueurs licenciés à la Fédération pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension, aux dates auxquelles se déroule l'étape. Des joueurs d'autres nations peuvent être invités à participer à l'ensemble des étapes sous réserve d'être licencié dans une fédération membre de la BWF.

1.2. Catégories d'âge et tableaux

1.2.1. Catégories d'âge

Une étape du Brassage est ouverte aux joueurs(euses) poussins né(e)s en 2016 ou après.

Les joueurs Minibad sont autorisés à participer au tableau souhaité

1.2.2. Tableaux

En simple, les tableaux suivants sont ouverts :

- Poussins 1 mixte (garçons et filles ensemble) né(e)s en 2017 ou après
- Poussins 2 mixte (garçons et filles ensemble) né(e)s en 2016 ou après

2. MODALITES D'INSCRIPTION

2.1. Inscriptions

Un joueur peut être inscrit par sa ligue, son comité ou son club.

Un joueur peut participer à un seul tableau.

Les inscriptions sont réalisées en ligne et à l'ordre de la FFBaD. L'inscription est soumise au versement des droits d'inscription qui doit être effectué au plus tard dans les sept jours suivant la publication de la liste des qualifiés.

Le nombre de joueur (euse) maximum sur l'ensemble des 2 tableaux est limité à 130. La date d'inscription sera le critère pour déterminer les joueurs (euses) retenu(e)s. Néanmoins 1 place par sexe et tableau pourra être réservée pour chaque ligue. Pour en bénéficier l'inscription devra se faire par la ligue exclusivement.

2.2. Montant des droits d'inscription

Le montant des droits d'inscription est fixé par la F.F.BaD. Le montant d'inscription est de 20 € pour le tableau de simple.

2.3. Calendrier préalable à l'étape

Dans ce qui suit, J représente le premier jour de l'étape.

Tous les joueurs qualifiés et qualifiables, y compris selon le critère DTN, et souhaitant participer à l'étape doivent s'inscrire auprès de la F.F.BaD.

J-60 jours Ouverture des inscriptions en ligne

J-30 jours Date limite d'inscription.

J-22 jours Communication sur la liste des joueurs inscrits.

3. TABLEAUX.

3.1. Nombre de tableaux

2 tableaux à savoir :

- Simple Poussin 1
- Simple Poussin 2
- Sur la dernière étape et en fonction du nombre d'inscrits, il pourra y avoir un tableau SD et SH U11.

3.2. Structure des tableaux

3.2.1. PREMIER TOUR

Pour chacun des tableaux une ronde suisse est organisée avec 3, 4 ou 5 tours en fonction du nombre d'inscrits dans chaque tableau.

- Moins de 30 inscrits => 3 tours de ronde suisse
- Plus de 30 inscrits => 4 tours de ronde suisse.

3.2.2. Pour les 3 ou 4 tours de ronde suisse, les matchs sont joués sur **1 set de 21 points**.

3.2.3. A l'issue des 3 ou 4 tours de ronde suisse, un classement est effectué par tableau au regard du nombre de victoires. Les joueurs (euses) avec le même nombre de victoires sont départagés au regard de la différence de points sur les différents matchs.

3.2.4. DEUXIEME TOUR

3.2.5. Des poules sont constituées sur un TOP A et un Top B de la façon suivante au regard du classement du brassage pour les 2 tableaux (P1 et P2) :

- TOP A Poule A avec le 1^{er} ; 4^{ème}, 5^{ème} et 8^{ème} .
- TOP A Poule B avec le 2^{ème} ; 3^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} .
- TOP A Poule C avec le 9 ; 12 ,13 et 16.
- TOP A Poule D avec le 10 ; 11, 14 et 15 .
- TOP A Poule E avec le 17 ; 20 ,21 et 24
- TOP A Poule F avec le 18 ; 19, 22 et 23

Le TOP B est adapté en fonction du nombre de joueur (euse) inscrit.

- TOP B Poule A
- TOP B Poule B

3.2.6. Pour les matchs du deuxième tour en Poule, les matchs sont joués sur meilleur des **2 sets de 15 points**.

3.2.7. TROISIEME TOUR

3.2.8. Pour donner suite aux matchs de poule du deuxième tour ; des nouvelles poules sont constituées de la façon suivante :

TOP A Poule 1

- 1^{er} de la Poule A
- 2^{ème} de la Poule A
- 1^{er} de la Poule B
- 2^{ème} de la Poule B

TOP A Poule 2

- 3^{ème} de la Poule A
- 3^{ème} de la Poule B
- 1^{er} de la Poule C
- 1^{er} de la Poule D

TOP A Poule 3

- 4^{ème} de la Poule A
- 4^{ème} de la Poule B
- 2^{ème} de la Poule C
- 2^{ème} de la Poule D

TOP A Poule 4

- 3^{ème} de la Poule C
- 3^{ème} de la Poule D
- 1^{er} de la Poule E
- 1^{er} de la Poule F

TOP A Poule 5

- 4^{ème} de la Poule C
- 4^{ème} de la Poule D
- 2^{ème} de la Poule E
- 2^{ème} de la Poule F

TOP A Poule 6

- 4^{ème} de la Poule E
- 4^{ème} de la Poule F
- 3^{ème} de la Poule E
- 3^{ème} de la Poule F

Le TOP B est adapté en fonction du nombre de joueur (euse) inscrit.

3.2.9. Pour les matchs du troisième tour en Poule, les matchs sont joués sur meilleur des **2 sets de 21 points**.

4. MODALITES D'ORGANISATION D'UNE ETAPE

4.1. Horaires cadres

Les étapes des BNP se déroulent sur quatre demi-journées.

- Vendredi 14h00 pointage des présents et échauffement dans la salle
- Vendredi 15h00 début de la compétition (fin des matchs vers 19h)
- Samedi 09h00 début de la compétition (fin des match vers 18h30)
- Dimanche 08h00 début de la compétition
- Dimanche 12h00 fin de la compétition.

4.2. Affichage

L'échéancier, le cas échéant mis à jour, est affiché et diffusé à tous les responsables de délégation.

L'échéancier sera disponible numériquement.

4.3. Volants

Les volants en plumes sont obligatoires pour l'ensemble de la compétition.

Ils sont fournis par la FFBaD pour l'ensemble de l'étape.

4.4. Abandon

En cas d'abandon sur un match, le joueur ou la joueuse sera WO uniquement sur le match ; s'il souhaite continuer la compétition le joueur pourra reprendre.

4.5. Conseils aux joueurs

Les entraîneurs des joueurs sont autorisés à apporter des conseils aux joueurs (euses) uniquement dans la pause entre les sets.

4.6. Salles

Une étape se déroule dans une salle avec 9 terrains au minimum.

4.7. Transmission des résultats

La DTN réalise l'import dans la base fédérale Poona des résultats de la compétition (fichier d'export) dans la semaine suivant de la compétition.

Seuls les résultats des poules du 2^{ème} et 3^{ème} tour du Brassage sont importés dans POONA.